

Une seule entité pour gérer la politique touristique

TOURISME Rationalisation dans le secteur

► Le gouvernement a décidé de regrouper toutes les ASBL en charge du tourisme à Bruxelles.

► A terme, seule l'appellation de VisitBrussels demeurera.

Le gouvernement bruxellois a entériné la création d'une agence sous forme d'ASBL dénommée « Tourisme » pour exercer pleinement cette compétence régionalisée via la sixième réforme de l'Etat.

Cette décision concrétise l'accord de gouvernement régional qui annonçait son ambition de rationaliser les ASBL actives en matière de tourisme sur le territoire régional. Sont concernés VisitBrussels, le Bureau de Liaison Bruxelles Europe (BLBE) et le BIP (Maison de la Région) qui vont fusionner.

A terme, les activités de cette ASBL seront versées dans une SA de droit public à créer par voie d'ordonnance, ce qui prendra encore plusieurs mois.

Le gouvernement bruxellois s'est engagé à réaliser cette opération en garantissant l'emploi et les droits acquis du personnel des trois ASBL concernées, ce qui explique le montage par étapes de l'opération.

C'est aussi pour cette raison que l'ASBL ne reprend pas immédiatement la marque Visitbrussels, une carte de visite bien connue des opé-

rateurs du secteur en Belgique comme à l'étranger. Elle le fera lorsque l'opération de fusion-absorption aura été formalisée et que les ASBL actuelles auront été dissoutes.

La nouvelle ASBL comportera un conseil d'administration limité à 9 personnes afin de gagner en efficacité. Toutefois, il est prévu que le CA soit secondé par un comité stratégique (qui se réunira minimum 5 fois par an) pour toute question liée exclusivement au secteur du tourisme.

Dans ce cas de figure, le CA ne pourra se prononcer qu'en disposant au préalable de l'avis du comité stratégique. Si cet avis est unanime, le CA sera obligé de le suivre. Par ce biais, les partenaires privés voient leur rôle renforcé, a souligné vendredi le cabinet Vervoort, dans le contexte des inquiétudes que le nouveau modèle semble avoir suscité auprès de certains de ceux-ci.

Cet organe est composé des 9 membres du CA auxquels s'ajoutent 15 membres représentant les interlocuteurs sociaux, le secteur du tourisme et le secteur culturel bruxellois.

Les événements se déroulant sur l'espace public seront gérés au travers d'une nouvelle structure à créer par ailleurs à parts égales par la Région et la Ville de Bruxelles. Elle sera en réalité l'équivalent du Bureau des grands événements actuellement géré par la Ville de Bruxelles. Cette dernière garde donc un rôle important dans la politique du tou-

risme.

Par contre, rien n'est annoncé concernant la promotion de Bruxelles à l'étranger. Actuellement, elle se fait avec la Wallonie.

Cependant, la réforme de l'Etat permet une séparation et on sait que la Région bruxelloise voudrait avoir son destin touristique en main. ■

V.Lh. (avec B)
